



Le droit au travail, un droit universel pour toutes et tous!

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire due au Covid-19, aggravant la crise économique, sociale et environnementale que nous vivons depuis plusieurs décennies.

Loin de la prise de conscience de l'échec d'un système économique à bout de souffle, le patronat cumule très souvent licenciements et aides publiques (chômage partiel), y compris dans la grande distribution et les entreprises du numérique, où les célèbres GAFA (Google, Amazon, Facebook, Apple) ont vu leurs chiffres d'affaires explosés à la suite des mesures sanitaires.

La grande majorité des entreprises a saisi l'opportunité d'une baisse temporaire d'activité pour restructurer et accroître le niveau de productivité au moment de la reprise.

Ces décisions frappent l'ensemble de la population, les "1ers de corvées" et tout particulièrement les plus jeunes qui sont obligés de compter sur ces emplois précaires pour financer leurs études ou pour acquérir une première expérience professionnelle.

La résistance est nécessaire et légitime contre la précarité.

Ce sont plus de 800 000 emplois détruits en 2020, contre 100 milliards d'€ d'aides publiques versées aux grandes entreprises et ce sans contrepartie. Il n'y a pas de fatalité au chômage, à la précarité.

Tout est une question de choix, avant tout des choix politiques et gouvernementaux.

C'est pourquoi la CGT propose des solutions concrètes et immédiates, notamment :

- La suspension de tous les plans de suppressions d'emplois en cours ou survenus durant l'année 2020 ;
- La conditionnalité de toutes les aides publiques au maintien ou à la création d'emplois avec un réel contrôle à posteriori ;
- La suppression des dividendes versées aux actionnaires des grands groupes pour l'année 2020, soit l'équivalent de 60 milliards d'euros qui doivent être réorientés pour le social, l'économie, l'environnement ;
- Le développement des services publics sur l'ensemble du territoire par la création de 500 000 emplois dans la Fonction publique, dont près de la moitié dans la santé et l'action sociale ;
- La réduction du temps de travail à 32 heures sans perte de salaire pour travailler moins, mieux, toutes et tous.
- Une autre réforme de l'assurance chômage avec l'ouverture de droits à toutes et tous, y compris pour les jeunes en recherche du premier emploi ;
- Une Sécurité sociale professionnelle permettant un déroulement de carrière progressif quels que soient les aléas de la vie au travail.

La CGT appelle à l'action le 4 février :

AG du personnel

AG de syndicats

Piquets de grève

**Manifestation à Grenoble
10h Alsace Lorraine**

Pour une politique de l'emploi conjuguée à une autre politique salariale!